

Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

Un aperçu des mesures de l'emprunt des entreprises : une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada



Date de diffusion : le 14 décembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un aperçu des mesures de l'emprunt des entreprises : une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada

La Banque du Canada et Statistique Canada produisent tous deux des mesures globales d'emprunt et de crédit pour différents secteurs de l'économie canadienne. Celles de Statistique Canada s'inscrivent dans le cadre des comptes du bilan national (CBN). Ces comptes portent sur l'ensemble de l'économie et s'alignent avec les principes, internationalement reconnus, précisés dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies. Les CBN se déclinent selon les secteurs tels qu'actuellement définis dans le Système canadien des comptes macroéconomiques. Ils sont créés à l'aide de l'approche bilancielle, ce qui nécessite de présenter les actifs et les passifs pour l'ensemble des instruments et des secteurs de l'économie. En d'autres mots, pour chaque instrument, à tous les détenteurs d'actifs financiers doivent correspondre des contreparties détentrices du passif, et, par conséquent, leur somme est égale dans l'agrégat. Pour estimer, à partir des CBN, un montant de crédit aux entreprises de manière comparables à la série sur le crédit des entreprises de la Banque du Canada, il convient de commencer par examiner directement les passifs du secteur des sociétés privées non financières. Pour établir un comparable, un ajustement doit être fait pour inclure les passifs des entreprises non constituées en société, puisque la définition du crédit aux entreprises de la Banque du Canada englobe celles-ci, tandis que dans les CBN, leurs passifs sont rapportés dans le secteur des ménages.

Les données de la Banque du Canada se limitent aux émetteurs de crédit, c'est-à-dire les détenteurs des actifs financiers, et ne présentent pas les passifs. La plupart des agrégats de crédit aux entreprises de la Banque du Canada sont calculés à partir des bilans des banques à charte et d'autres établissements financiers non bancaires, en incluant les titres adossés à des actifs et les prêts accordés aux particuliers et aux autres organisations à des fins commerciales. Les acceptations bancaires, elles, sont tirées du passif des banques à charte alors que les papiers commerciaux, les obligations et les titres de capitaux proviennent de sources tierces. Cette approche permet l'équivalence entre les actifs, du côté des créanciers, et les passifs, du côté des débiteurs, pour les sociétés non financières et les entreprises non constituées en société. Cependant, les agrégats de la Banque du Canada offrent une couverture, en termes de secteurs prêteurs et d'instruments, plus limitée que ceux de Statistique Canada, c'est-à-dire la Banque du Canada n'inclue pas tous les actifs et tous les passifs pour tous les secteurs. Par exemple, les estimations de la Banque du Canada excluent les prêts aux entreprises offerts par les gouvernements et les organismes gouvernementaux. Cette approche fondée sur les actifs repose essentiellement sur la disponibilité des données.

Les deux mesures sont élaborées principalement à partir des rapports des institutions financières canadiennes et fournissent une couverture exhaustive des prêts consentis par ces institutions. Elles offrent un aperçu similaire sur l'endettement des entreprises non financières canadiennes à travers le temps. Toutefois, l'utilisation de méthodologies, de définitions et de systèmes de classification distincts produit, au niveau agrégé, certaines différences réconciliables. Afin d'en comprendre les causes, la Banque du Canada et Statistique Canada ont mené une étude conjointe. Celle-ci a permis de déterminer les principales différences en regard aux emprunts commerciaux non hypothécaires, aux hypothèques non résidentielles et aux papiers commerciaux des entreprises. La dette à long terme et les titres de capitaux ont été exclus de cet exercice, mais une étude de réconciliation sera rendue disponible ultérieurement. Un rapprochement entre les estimations du crédit des ménages a déjà été entrepris, et ses résultats sont accessibles à partir de l'étude intitulée « [Un aperçu des mesures de l'emprunt des ménages : une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada](#) ».

Les écarts entre les principaux agrégats d'emprunts des entreprises de la Banque du Canada et de Statistique Canada figurent au tableau 1. Dans les sections subséquentes, on examine les écarts au niveau des différentes sous-composantes des emprunts des entreprises soit, les hypothèques non résidentielles, les emprunts non hypothécaires et les papiers commerciaux. Il convient de souligner que les classifications utilisées dans le présent document sont celles employées par la Banque du Canada.

Tableau 1
Principaux agrégats de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national sur les crédits aux entreprises

	Banque du Canada				Comptes du bilan national				Différences	
	Entreprises				Entreprises non financières privées					
	Prêts non hypothécaires ²	Prêts hypothécaires non résidentiels ³	Papier commercial et acceptations bancaires ⁴	Total du crédit aux entreprises, excluant les titres de créances hypothécaires ⁵	Prêts non hypothécaires ⁵	Prêts hypothécaires ⁶	Effet à court terme ^{1,7}	Total du crédit aux entreprises, excluant les titres de créances	Différence totale dans les crédits aux entreprises	Différence totale dans les crédits aux entreprises
millions de dollars										%
Premier trimestre de 2012	299 795	116 703	66 382	482 880	236 592	231 523	64 380	532 495	-49 615	-10,27
Deuxième trimestre de 2012	305 896	118 847	67 767	492 510	237 692	235 739	63 334	536 765	-44 255	-8,99
Troisième trimestre de 2012	315 213	120 249	69 701	505 163	253 424	236 877	64 623	554 924	-49 761	-9,85
Quatrième trimestre de 2012	327 706	122 504	68 420	518 630	275 008	240 477	62 335	577 820	-59 190	-11,41
Premier trimestre de 2013	341 857	123 758	72 780	538 395	276 079	240 531	66 177	582 787	-44 392	-8,25
Deuxième trimestre de 2013	343 391	125 387	74 833	543 611	282 253	245 184	70 703	598 140	-54 529	-10,03
Troisième trimestre de 2013	350 387	127 789	74 457	552 633	294 739	250 102	69 610	614 451	-61 818	-11,19
Quatrième trimestre de 2013	355 612	130 234	71 514	557 360	304 035	255 596	68 156	627 787	-70 427	-12,64
Premier trimestre de 2014	362 054	130 037	79 434	571 525	313 859	256 056	75 226	645 141	-73 616	-12,88
Deuxième trimestre de 2014	370 022	131 305	81 969	583 296	307 955	258 359	75 689	642 003	-58 707	-10,06
Troisième trimestre de 2014	381 231	131 814	83 387	596 432	317 233	261 723	81 558	660 514	-64 082	-10,74
Quatrième trimestre de 2014	395 041	132 769	81 884	609 694	332 151	263 602	78 414	674 167	-64 473	-10,57
Premier trimestre de 2015	409 507	134 586	86 903	630 996	334 279	266 655	83 469	684 403	-53 407	-8,46
Deuxième trimestre de 2015	413 418	136 033	89 025	638 476	341 861	269 093	85 171	696 125	-57 649	-9,03
Troisième trimestre de 2015	433 255	137 957	84 407	655 619	356 450	274 066	80 676	711 192	-55 573	-8,48
Quatrième trimestre de 2015	439 920	140 057	86 895	666 872	392 447	277 610	82 724	752 781	-85 909	-12,88
Premier trimestre de 2016	452 312	141 416	87 989	681 717	403 346	279 750	79 000	762 096	-80 379	-11,79
Deuxième trimestre de 2016	459 157	142 266	89 261	690 684	409 740	282 714	84 249	776 703	-86 019	-12,45
Troisième trimestre de 2016	469 141	144 375	86 364	699 880	422 661	287 373	84 345	794 379	-94 499	-13,50

Tableau 1
Principaux agrégats de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national sur les crédits aux entreprises

	Banque du Canada			Comptes du bilan national				Différences		
	Entreprises			Entreprises non financières privées				Différences		
	Prêts non hypothécaires ²	Prêts hypothécaires non résidentiels ³	Papier commercial et acceptations bancaires ⁴	Total du crédit aux entreprises, excluant les titres de créances hypothécaires ⁵	Prêts non hypothécaires ⁶	Prêts hypothécaires ⁶	Effet à court terme ^{1,7}	Total du crédit aux entreprises, excluant les titres de créances	Différence totale dans les crédits aux entreprises	Différence totale dans les crédits aux entreprises
millions de dollars									%	
Quatrième trimestre de 2016	480 707	147 198	79 510	707 415	429 950	291 998	77 451	799 399	-91 984	-13,00
Premier trimestre de 2017	485 160	147 774	83 405	716 339	456 380	293 187	77 236	826 803	-110 464	-15,42
Deuxième trimestre de 2017	497 900	151 637	88 818	738 355	494 354	300 911	84 262	879 527	-141 172	-19,12
Troisième trimestre de 2017	501 800	154 765	95 549	752 114	488 767	305 369	92 472	886 608	-134 494	-17,88
Quatrième trimestre de 2017	518 173	158 387	90 505	767 065	482 690	312 846	92 220	887 756	-120 691	-15,73
Premier trimestre de 2018	531 922	160 844	94 247	787 013	481 275	316 164	98 101	895 540	-108 527	-13,92
Deuxième trimestre de 2018	553 310	165 366	97 504	816 180	510 817	320 635	97 364	928 816	-112 636	-13,90

1. Inclus les acceptations bancaires

2. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (v105926373).

3. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (v105926374).

4. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (v122652 + v122635).

5. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (v62694407).

6. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (v62694408).

7. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (v62694396).

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Compte tenu des limitations quant à l'information disponible pour certaines composantes de la dette, Statistique Canada et la Banque du Canada doivent, tous deux, formuler certaines hypothèses.

Les données utilisées par la Banque du Canada sont déclarées, ou calculées, sur la base de leurs moyennes au cours d'une période donnée, soit la valeur moyenne du stock de l'actif au cours de cette période, alors que, les données de Statistique Canada sont basées sur la valeur de clôture soit, la valeur du stock d'un actif au dernier jour de la période. Ces pratiques entraînent des écarts de synchronisation entre les mesures, notamment lorsque de grandes fluctuations de valeur se produisent au cours d'une période ou en fin de période. Pour ce qui est des hypothèques non résidentielles et des emprunts non hypothécaires, cet ajustement ne peut être mesuré directement, mais on estime qu'il serait habituellement négligeable. Par conséquent, tout écart attribuable au calendrier est compris dans l'écart global résiduel pour ces instruments.

Engagements hypothécaires du secteur des entreprises

Dans le tableau 2, on rapproche les écarts présents entre les mesures des prêts hypothécaires non résidentiels; la terminologie utilisée reflète la définition de la Banque du Canada. On y présente d'abord la valeur de Statistique Canada pour l'ensemble du passif hypothécaire des sociétés privées non financières. On y calcule ensuite les écarts explicables entre les valeurs établies par la Banque du Canada et Statistique Canada, y compris ceux relevant de la classification et de la couverture, lesquels sont précisés juste après le tableau. Il en résulte la valeur approximative des prêts hypothécaires non résidentiels de Statistique Canada selon les définitions de la Banque du Canada.

Tableau 2

Réconciliation entre les estimations sur les prêts hypothécaires non résidentiels des entreprises entre la Banque du Canada et les Comptes du bilan national (CBN)

	Prêts hypothécaires non financiers selon les CBN – publié ¹	Classification (plus)	Couverture (moins)	Approximations des CBN par rapport aux définitions de la Banque du Canada	Crédit hypothécaire non résidentiel de la Banque du Canada – publié ²	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié
	millions de dollars						%
Premier trimestre de 2012	231 523	-51 789	58 960	120 774	116 703	-4 071	-3,49
Deuxième trimestre de 2012	235 739	-53 661	59 962	122 116	118 847	-3 269	-2,75
Troisième trimestre de 2012	236 877	-55 297	59 009	122 571	120 249	-2 322	-1,93
Quatrième trimestre de 2012	240 477	-57 037	59 284	124 156	122 504	-1 652	-1,35
Premier trimestre de 2013	240 531	-57 775	54 866	127 889	123 758	-4 131	-3,34
Deuxième trimestre de 2013	245 184	-59 303	56 569	129 311	125 387	-3 924	-3,13
Troisième trimestre de 2013	250 102	-60 834	58 087	131 181	127 789	-3 392	-2,65
Quatrième trimestre de 2013	255 596	-61 854	59 030	134 712	130 234	-4 478	-3,44
Premier trimestre de 2014	256 056	-62 672	59 850	133 534	130 037	-3 497	-2,69
Deuxième trimestre de 2014	258 359	-64 558	59 754	134 047	131 305	-2 742	-2,09
Troisième trimestre de 2014	261 723	-66 381	60 877	134 465	131 814	-2 651	-2,01
Quatrième trimestre de 2014	263 602	-67 466	61 828	134 309	132 769	-1 540	-1,16
Premier trimestre de 2015	266 655	-67 973	62 779	135 903	134 586	-1 317	-0,98
Deuxième trimestre de 2015	269 093	-69 394	62 913	136 786	136 033	-753	-0,55
Troisième trimestre de 2015	274 066	-71 783	64 042	138 241	137 957	-284	-0,21
Quatrième trimestre de 2015	277 610	-73 356	64 377	139 877	140 057	180	0,13
Premier trimestre de 2016	279 750	-73 076	64 732	141 942	141 416	-526	-0,37
Deuxième trimestre de 2016	282 714	-75 051	65 474	142 189	142 266	77	0,05
Troisième trimestre de 2016	287 373	-76 789	66 008	144 576	144 375	-201	-0,14
Quatrième trimestre de 2016	291 998	-78 599	66 663	146 736	147 198	462	0,31
Premier trimestre de 2017	293 187	-79 394	66 749	147 044	147 774	730	0,49
Deuxième trimestre de 2017	300 911	-80 686	67 983	152 242	151 637	-605	-0,40
Troisième trimestre de 2017	305 369	-81 041	68 522	155 806	154 765	-1 041	-0,67
Quatrième trimestre de 2017	312 846	-81 850	69 509	161 487	158 387	-3 100	-1,96
Premier trimestre de 2018	316 164	-83 406	70 305	162 453	160 844	-1 609	-1,00
Deuxième trimestre de 2018	320 635	-82 339	71 009	167 287	165 366	-1 921	-1,16

1. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (V62694408).

2. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (V105926374).

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Différences de classification

Dans les CBN, on répartit les passifs des hypothèques **non résidentielles** entre différents secteurs d'emprunt. Par exemple, une entreprise non constituée en société dans le secteur des ménages pourrait détenir une hypothèque non résidentielle sur une propriété commerciale. Il en est de même pour les prêts hypothécaires **résidentiels** puisqu'ils ne sont pas accordés exclusivement au secteur des ménages. Par exemple, des sociétés non financières peuvent être propriétaires d'appartements résidentiels ou d'établissements de soins prolongés et détenir des prêts hypothécaires pour celles-ci.

Les institutions financières font généralement une distinction entre leurs actifs hypothécaires selon l'utilisation prévue du bien hypothéqué (c'est-à-dire à des fins résidentielles ou non résidentielles). Par exemple, si un établissement de soins prolongés contracte une hypothèque, l'établissement financier prêteur enregistrera cette hypothèque comme une hypothèque résidentielle. À des fins de classification, les CBN mettent l'emphase sur le secteur de l'emprunteur. À ce titre, si l'emprunteur est une corporation, le passif sera comptabilisé comme une hypothèque résidentielle dans le secteur des corporations. Ceci contraste avec le système de classification de la Banque du Canada, basé sur l'usage attendu de la propriété, selon lequel toutes les hypothèques non résidentielles sont attribuées au secteur des entreprises et l'ensemble des hypothèques résidentielles est attribuées au secteur des ménages.

Différences de couverture

Parce que les CBN couvrent l'ensemble des secteurs de l'économie, des actifs hypothécaires non résidentiels de certains secteurs sont comptabilisés dans les CBN mais sont exclus des statistiques de la Banque du Canada. Ces secteurs sont les fonds d'investissement, les entreprises publiques des gouvernements fédéraux et provinciaux, les ménages, les sociétés privées non financières (en regard à l'emprunt intrasectoriel), les gouvernements et les non-résidents. La Banque du Canada exclut les engagements hypothécaires des entreprises non financières envers ces secteurs parce qu'ils dépassent la portée de ses agrégats sur le crédit.

Tableau 3
Comparaison de la couverture des hypothèques non résidentielles entre les secteurs prêteurs

Secteur prêteur	Hypothèques non résidentielles	
	Banque du Canada	Comptes du bilan national
Banques à charte	inclus	inclus
Émetteurs de titres adossés à des actifs	inclus	inclus
Sociétés d'assurance-biens et de risques divers	inclus	inclus
Sociétés de financement et de prêt à la consommation	inclus	inclus
Autres institutions financières privées	partiel	inclus
Fonds d'investissement	exclus	inclus
Entreprises publiques fédérales et provinciales	exclus	inclus
Régimes de retraite en fiducie	inclus	inclus
Sociétés de fiducie et sociétés de prêts hypothécaires	inclus	inclus
Coopératives de crédit	inclus	inclus
Compagnies d'assurance-vie	inclus	inclus
Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie	inclus	inclus
Ménages	exclus	exclus
Sociétés privées non financières	exclus	inclus
Administrations publiques	exclus	inclus
Non-résidents (entités à l'extérieur du Canada)	exclus	inclus

Légende :

Inclus : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit.

Partiel : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit, mais l'exercice de réconciliation a révélé que certains prêteurs avaient été omis.

Exclus : Le secteur prêteur n'est pas inclus dans les statistiques de crédit.

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Emprunts non hypothécaires des entreprises

Dans le tableau 4, on rapproche les écarts entre les mesures d'emprunts non hypothécaires en présentant, d'abord, la valeur des emprunts non hypothécaires des sociétés privées non financières établie par Statistique Canada. On calcule, ensuite, les écarts explicables entre les valeurs établies par la Banque du Canada et celles établies par Statistique Canada, y compris les écarts résultant de la classification, de la couverture et de l'approche méthodologique, lesquels sont précisés à la suite du tableau. On fournit enfin une valeur approximative établie par Statistique Canada et déterminée selon les définitions de la Banque du Canada.

Tableau 4
Rapprochement des estimations du crédit non hypothécaire réalisées par la Banque du Canada et par les Comptes du bilan national (CBN)

	Dette non hypothécaire du secteur non financier privé selon les CBN – publié ¹	Classification (plus)	Couverture (moins)	Méthodologique (moins)	CBN approximatif par rapport aux définitions de la Banque du Canada	Crédit non hypothécaire de la Banque du Canada – publié ²	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	%
Premier trimestre de 2012	236 592	90 695	39 416	-13 244	301 114	299 795	-1 319	-0,44	
Deuxième trimestre de 2012	237 692	98 437	42 569	-13 243	306 803	305 896	-907	-0,30	
Troisième trimestre de 2012	253 424	97 220	42 701	-10 298	318 241	315 213	-3 028	-0,96	
Quatrième trimestre de 2012	275 008	89 857	43 517	-8 563	329 911	327 706	-2 205	-0,67	
Premier trimestre de 2013	276 079	104 576	39 140	-6 117	347 632	341 857	-5 775	-1,69	
Deuxième trimestre de 2013	282 253	104 798	42 336	-2 298	347 013	343 391	-3 622	-1,05	
Troisième trimestre de 2013	294 739	99 094	42 932	-2 783	353 684	350 387	-3 297	-0,94	
Quatrième trimestre de 2013	304 035	107 193	47 934	4 506	358 788	355 612	-3 176	-0,89	
Premier trimestre de 2014	313 859	110 482	48 259	8 826	367 255	362 054	-5 201	-1,44	
Deuxième trimestre de 2014	307 955	116 561	49 595	-431	375 352	370 022	-5 330	-1,44	
Troisième trimestre de 2014	317 233	123 112	55 785	-2 113	386 673	381 231	-5 442	-1,43	
Quatrième trimestre de 2014	332 151	117 934	57 914	-4 753	396 924	395 041	-1 883	-0,48	
Premier trimestre de 2015	334 279	135 856	64 332	-8 128	413 931	409 507	-4 424	-1,08	
Deuxième trimestre de 2015	341 861	129 736	60 921	-6 972	417 649	413 418	-4 231	-1,02	
Troisième trimestre de 2015	356 450	131 132	65 506	-6 457	428 533	433 255	4 722	1,09	
Quatrième trimestre de 2015	392 447	113 886	64 544	-1 133	442 922	439 920	-3 002	-0,68	
Premier trimestre de 2016	403 346	120 087	70 704	3 001	449 728	452 312	2 584	0,57	
Deuxième trimestre de 2016	409 740	130 738	71 351	5 678	463 450	459 157	-4 293	-0,93	
Troisième trimestre de 2016	422 661	122 287	73 221	10 435	461 292	469 141	7 849	1,67	
Quatrième trimestre de 2016	429 950	124 437	70 921	9 482	473 983	480 707	6 724	1,40	
Premier trimestre de 2017	456 380	112 892	70 348	18 598	480 325	485 160	4 835	1,00	
Deuxième trimestre de 2017	494 354	105 235	74 601	34 228	490 760	497 900	7 140	1,43	
Troisième trimestre de 2017	488 767	104 333	72 219	25 153	495 728	501 800	6 072	1,21	
Quatrième trimestre de 2017	482 690	129 260	73 391	28 241	510 318	518 173	7 855	1,52	
Premier trimestre de 2018	481 275	129 220	75 708	10 612	524 175	531 922	7 747	1,46	
Deuxième trimestre de 2018	510 817	121 196	77 181	10 589	544 243	553 310	9 067	1,64	

1. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (V62694407).

2. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (V105926373).

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Différences de classification

Les estimations d'emprunts non hypothécaires des entreprises établies par la Banque du Canada comprennent à la fois les entités incorporées et les entités non incorporées, tandis que, dans les CBN, les entreprises non constituées en société sont comprises dans le secteur des ménages. Par conséquent, afin de s'aligner sur les estimations de la Banque du Canada, il faut inclure, à partir des CBN, les emprunts non hypothécaires des sociétés privées non financières et la portion des emprunts non hypothécaires du secteur des ménages qui appartient aux entreprises non constituées en société. En plus de cela, parce que le secteur des sociétés sert de secteur résiduel dans le cadre des CBN, les emprunts non hypothécaires ne pouvant être attribués à un autre secteur s'y retrouvent alloués.

Différences de couverture

Les agrégats du crédit de la Banque du Canada ne couvrent pas les prêts de certains des secteurs inclus dans les CBN. On note, par exemple, certains prêts des coopératives de crédit, des entreprises publiques du gouvernement et d'autres institutions financières privées où la Banque du Canada offre une couverture partielle. En outre, la Banque du Canada exclut entièrement certains secteurs prêteurs, car ils sont hors portée de sa définition du crédit des entreprises. Finalement, la Banque du Canada englobe les créances diverses dans sa mesure d'emprunts non hypothécaires des entreprises, tandis que, dans les CBN les excluent. La Banque du Canada comprend également l'ensemble des crédits-baux dans le crédit des entreprises, alors que les CBN attribuent une portion des crédits-baux d'automobiles au passif des ménages.

Tableau 5
Comparaison de la couverture des prêts non hypothécaires par les secteurs prêteurs

Secteur prêteur	Prêts non hypothécaires	
	Banque du Canada	Comptes du bilan national
Banques à charte	inclus	inclus
Émetteurs de titres adossés à des actifs	inclus	inclus
Sociétés d'assurance-biens et de risques divers	exclus	zéro
Sociétés de financement et de prêt à la consommation	inclus	inclus
Autres institutions financières privées	partiel	inclus
Fonds d'investissement	zéro	zéro
Entreprises publiques fédérales et provinciales	partiel	inclus
Régimes de retraite en fiducie	exclus	inclus
Sociétés de fiducie et sociétés de prêts hypothécaires	inclus	inclus
Coopératives de crédit	partiel	inclus
Compagnies d'assurance-vie	exclus	inclus
Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie	exclus	zéro
Ménages	exclus	exclus
Sociétés privées non financières	exclus	inclus
Administrations publiques	exclus	inclus
Non-résidents (entités à l'extérieur du Canada)	exclus	partiel

Légende :

Inclus : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit.

Partiel : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit, mais l'exercice de réconciliation a révélé que certains prêteurs avaient été omis.

Exclus : Le secteur prêteur n'est pas inclus dans les statistiques de crédit.

Zéro : il n'y a aucun prêt dans cette catégorie provenant de ce secteur prêteur. S'il y avait des prêts, ils seraient inclus.

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Différences méthodologiques

La Banque du Canada utilise des données déclarées à l'échelle mondiale en devise canadienne, ainsi que, les opérations avec les résidents canadiens en valeurs étrangères comme approximation de l'activité canadienne, tandis que Statistique Canada utilise des données enregistrées au Canada en devises canadiennes et étrangères afin de saisir l'activité au Canada. Cet ajustement reflète le fait que la devise canadienne comptabilisée à l'extérieur du Canada est incluse dans les valeurs de la Banque du Canada.

Papiers commerciaux

Dans le tableau 6, on rapproche les écarts entre les mesures des papiers commerciaux; cependant, la terminologie utilisée reflète la définition présentée dans les CBN, laquelle comprend les acceptations bancaires et les papiers commerciaux, deux séries que la Banque du Canada publie séparément dans 1) les prêts aux entreprises et 2) les titres de créance, respectivement. Dans ce tableau, on présente d'abord la valeur de Statistique Canada pour l'ensemble des passifs des papiers commerciaux des sociétés privées non financières du Canada. On calcule, ensuite, les écarts explicables entre les valeurs établies par la Banque du Canada et par Statistique Canada, y compris les écarts résultant de la classification et du calendrier, lesquels sont précisés à la suite du tableau. On fournit enfin une valeur approximative établie par Statistique Canada et déterminée selon les définitions de la Banque du Canada. Dans ce cas, compte tenu du fait que les deux organismes utilisent les mêmes sources de données, les estimations peuvent toutes deux être entièrement harmonisées et l'écart est effectivement nul.

Tableau 6

Réconciliation des estimations des effets de court terme de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national (CBN)

	Entreprises non financières privées selon les CBN, effets de court terme canadiens - publiés ¹		Dont : acceptations bancaires / papier commercial		Calendrier (moins)	CBN approximatif aux définitions de la Banque du Canada	Acceptations bancaires et papier commercial de la Banque du Canada - agrégat ²	Acceptations bancaires - publiés ³	Papier commercial - publiés ⁴	Différence entre CBN approximatif et Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et Banque du Canada publié
	Classification (plus)	Classification (moins)									
	millions de dollars										
	%										
Premier trimestre de 2012	64 380	53 612	10 768	3 126	1 124	66 382	66 382	54 683	11 699	0	0,00
Deuxième trimestre de 2012	63 334	54 826	8 508	2 587	-1 847	67 767	67 767	57 489	10 278	0	0,00
Troisième trimestre de 2012	64 623	57 692	6 931	3 990	-1 089	69 701	69 701	61 329	8 372	0	0,00
Quatrième trimestre de 2012	62 335	55 404	6 931	4 928	-1 158	68 420	68 420	58 711	9 709	0	0,00
Premier trimestre de 2013	66 177	56 093	10 084	4 006	-2 597	72 780	72 780	61 211	11 569	0	0,00
Deuxième trimestre de 2013	70 703	59 079	11 624	3 626	-504,5	74 833	74 833	63 382	11 451	0	0,00
Troisième trimestre de 2013	69 610	58 573	11 037	2 173	-2 674	74 457	74 457	62 240	12 217	0	0,00
Quatrième trimestre de 2013	68 156	58 321	9 835	3 358	-0,5	71 514	71 514	60 610	10 904	0	0,00
Premier trimestre de 2014	75 226	63 470	11 756	1 150	-3 058	79 434	79 434	66 392	13 042	0	0,00

Tableau 6
Réconciliation des estimations des effets de court terme de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national (CBN)

	Entreprises non financières privées selon les CBN, effets de court terme canadiens - publiés ¹		Dont : acceptations bancaires		Dont : papier commercial Classification Calendrier (plus) (moins)		CBN approximatif aux définitions de la Banque du Canada	Acceptations bancaires et papier commercial de la Banque du Canada - agrégat ²	Acceptations bancaires - publiés ³	Papier commercial - publiés ⁴	Différence entre CBN approximatif et Banque du Canada publiée	Différence entre CBN approximatif et Banque du Canada publiée
	millions de dollars											
Deuxième trimestre de 2014	75 689	65 846	9 843	3 859	-2 421	81 969	81 969	70 184	11 785	0	0,00	
Troisième trimestre de 2014	81 558	69 308	12 250	2 382	552,5	83 387	83 387	70 321	13 066	0	0,00	
Quatrième trimestre de 2014	78 414	65 832	12 582	1 548	-1 922	81 884	81 884	68 913	12 971	0	0,00	
Premier trimestre de 2015	83 469	72 914	10 555	3 269	-165,5	86 903	86 903	73 988	12 915	0	0,00	
Deuxième trimestre de 2015	85 171	75 775	9 396	2 827	-1 028	89 025	89 025	78 589	10 436	0	0,00	
Troisième trimestre de 2015	80 676	70 985	9 691	2 567	-1 164	84 407	84 407	73 578	10 829	0	0,00	
Quatrième trimestre de 2015	82 724	73 634	9 090	4 110	-61	86 895	86 895	75 478	11 417	0	0,00	
Premier trimestre de 2016	79 000	67 875	11 125	5 521	-3 469	87 989	87 989	75 503	12 486	0	0,00	
Deuxième trimestre de 2016	84 249	74 758	9 491	2 766	-2 247	89 261	89 261	78 580	10 681	0	0,00	
Troisième trimestre de 2016	84 345	77 153	7 192	1 215	-804	86 364	86 364	77 868	8 496	0	0,00	
Quatrième trimestre de 2016	77 451	67 768	9 683	-1 018	-3 077	79 510	79 510	71 322	8 188	0	0,00	
Premier trimestre de 2017	77 236	69 363	7 873	5 752	-417	83 405	83 405	75 305	8 100	0	0,00	
Deuxième trimestre de 2017	84 262	73 924	10 338	2 544	-2 013	88 818	88 818	79 571	9 247	0	0,00	
Troisième trimestre de 2017	92 472	82 249	10 223	1 769	-1 309	95 549	95 549	85 156	10 393	0	0,00	
Quatrième trimestre de 2017	92 220	77 004	15 216	-3 999	-2 284	90 505	90 505	80 896	9 609	0	0,00	
Premier trimestre de 2018	98 101	81 091	17 010	-4 342	-488	94 247	94 247	83 978	10 269	0	0,00	
Deuxième trimestre de 2018	97 364	86 452	10 912	-290	-430	97 504	97 504	87 904	9 600	0	0,00	

1. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 36-10-0580-01 (v62694396).

2. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0121-01 (v122635+V122652).

3. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (v122635).

4. Extrait le 14 décembre 2018, tableau 10-10-0114-01 (v122652).

Source : Statistique Canada et Banque du Canada, 2018.

Différences de classification

Statistique Canada utilise les renseignements de son registre des entreprises pour classer les entités émettrices de titres de créance au secteur institutionnel approprié, tandis que la Banque du Canada classe les entités différemment dans certains cas. Ces différences de classification entraînent des écarts entre les estimations de chacun des organismes.

Différences de synchronisation

La Banque du Canada utilise des données déclarées, ou calculées, en rapport à leur moyenne sur une période donnée (la valeur moyenne du stock d'un actif au cours d'une période donnée), alors que Statistique Canada utilise des données déclarées en fin de période (la valeur du stock d'un actif au dernier jour de la période). Ces pratiques entraînent des écarts entre les estimations dérivées, notamment lorsque de grandes fluctuations de valeur se produisent au cours, ou en fin de période. Même si cette situation est qualifiée d'écart de synchronisation, tout problème lié aux données est nécessairement inclus dans ce calcul lorsque la réconciliation se fait entre les valeurs de clôture et leur moyenne de la période.